

Les protocoles *RKI* et leur interprétation

Sur la présente mise à jour de la politique coronaïque — **Partie II**

Dans la première partie de cet article, je me suis préoccupé d'un débat sur podium, organisé par le sociologue allemand — Klaus Kraemer, de l'université de Graz — auquel participait aussi le sociologue enseignant, Heinz Bude. Celui-ci a défendu une narration, dans cette tentative de mise à jour de la politique coronaïque, qui considérait souveraine — comme je l'ai écrit dans le premier volet de cet article — « une communauté nationale englobant un ordre étatique », qui « en cas d'une pandémie et en tant qu'exécutif peut restreindre l'action individuelle et réguler au profit de la santé générale, avant tout au moyen de mesures de surveillance mais aussi de couvre feu, allant jusqu'aux *Lockdowns* [confinements stricts, *ndt*].¹

La deuxième narration « qui ne fut portée jusqu'à présent que par une minorité de la population, voit au contraire le libre déploiement de la personnalité, quand en premier lieu la santé d'une communauté humaine se voit aussi menacée par une épidémie virale. Cette narration voit donc le souverain dans chaque individu isolé, à la responsabilité duquel l'attitude dans une épidémie est remise. »²

Dans ce qui suit, il va s'agir à présent d'une autre tentative de mise à jour de la politique coronaïque, notamment de la réception des protocoles *RKI* publiés en mars 2024. Ceux-ci furent et sont produits par des partisans de la seconde narration, parmi lesquels, les premiers furent et sont fréquemment désignés comme des « penseurs de traverse (*Querdenker*) ». Lors de la remise à jour de ces protocoles, il s'agit pour moi de la question de savoir s'ils laissent conclure, comme certains le croient, qu'au *Robert Koch Institut (RKI)*, non seulement la première, mais aussi la deuxième narration étaient défendus.

Ce que l'on caractérise aussi comme les « *RKI-Files* » furent publiés par le magazine *Online Multipolar*, après deux années de combat juridique pour en obtenir le droit de publication³ — et selon les premières déclarations, émanant principalement du rédacteur en chef de « *Multipolar* » Paul Schreyer lui-même, mais aussi de la presse *Springer*⁴ (*Bild & Welt*), les opinions exprimées par les cadres supérieurs du *RKI* ont correspondu au moins en partie à la deuxième Narration.

Rappelons-nous : Voici quatre ans, le 22 mars 2020, le gouvernement fédéral et les ministres-présidents des *Länder* décidaient le premier confinement strict. Dans les mois suivants, une politique d'interdictions, sans exemple antérieur, est entrée en vigueur : écoles et restaurants durent fermer, les gens n'étaient plus autorisés à dire adieu à leurs défunts proches, la campagne de vaccination s'ensuivit en 2021, avec le slogan « se vacciner protège les siens » et le soi-disant argument de la protection solidaire et sociale d'autrui au dénigrement et à la diffamation massives des non-vaccinés. Les procès-verbaux de l'état-major de crise du *RKI*, initialement masqués à des endroits cruciaux, devraient maintenant révéler de manière surprenante que lors de ses réunions, des points de

1 Voir Andreas Neider : *Formes collectives et individuelles du penser*, dans *Die Drei* 3/2024, p.8 [traduit en français : DDAN324.pdf, *ndt*].

2 *Ebd* : [Voir DDAN324.pdf, *ndt*]

3 Il s'agit de protocoles des résultats d'entretiens entretenus par l'état-major de crise du ministère fédéral de la santé avec l'Institut Robert Koch de l'époque allant de janvier 2020 à avril 2021. Ils comptent 456 fichiers PDF faisant 2065 pages, des textes désormais largement accessibles :

www.rki.de/DE/Content/infAZ/C/COVID-19-Pandemie/COVID-19-Krisenstabsprotokolle-3

4 Au sujet des premières réactions, voir : <https://multipolarmagazin.de/artikel/rki-protokolle-3>

vue scientifiques complètement différents de ceux qui servaient alors de base à la politique officielle ont été discutés.

À l'appui des protocoles à présent largement démasqués, nous voulons les explorer afin de voir s'il y a effectivement des différences éclatantes entre les conceptions scientifiques internes au *RKI* et les mesures que le gouvernement a imposées, ou bien s'il s'agit ici éventuellement d'une sur-interprétation. Car il ne s'agit pas ici de procès-verbaux détaillés, mais seulement du déroulement de la conversation ou de contributions individuelles, sans parler des annonces de certains collaborateurs.

Dans les considérations suivantes sur les protocoles du *RKI*, il est important de prendre en compte que tout au long de la pandémie, le *RKI* n'a en aucun cas tenté de générer des enquêtes véritablement représentatives des événements d'infection et s'est plutôt concentré uniquement sur le nombre cumulé de cas confirmés de COVID-19. Comme l'a fait remarquer Klaus Kraemer en réponse à l'essai de Heinz Bude : « *Aus dem Maschinenraum der Beratung in Zeiten der Pandemie* [De la salle des machines de la consultation en temps de pandémie.] »⁵

En outre, la majorité des déclarations publiques de Wieler ne visaient en aucun cas le deuxième récit, mais clairement le premier. Le 3 décembre 2021, il déclarait dans le *Morning Briefing* de Gabor Steingart : « *Les principaux instigateurs sont les personnes non vaccinées !* »⁶

Une première divergence nette avec la politique coronaïque officielle à présent concerne le changement d'évaluation du risque avant le premier confinement — d'après *Multipolar* et d'autres interprètes critiques de la corona, — par exemple, le scientifique des finances et critique de la corona, Stefan Homburg. Car, le 17 mars 2020, le *RKI*, classait le risque sur la santé pour la population de « massif » à « haut », après le procès-verbal du 16 mars, il était indiqué : « Il faudrait l'intensifier cette semaine. L'évaluation des risques sera rendue publique dès que [le nom de la personne est expurgé] donnera un signal. »

Pourquoi l'évaluation du risque fut-elle donc relevée ?

Cette évaluation des risques, cruciale pour la politique de lutte contre la pandémie, n'a-t-elle pas été adaptée en fonction de nos propres conclusions ? « *Multipolar* » présumait que cette estimation remontait à une pression politique, car les faux chiffres ne s'étaient pas modifiés de manière décisive dans le laps de temps qui précédait le 17 mars. Entre les 9 et 15 mars, ceux qui ont été testés positifs en Allemagne se montaient à 6 %, une semaine plus tard ce n'était qu'un pourcent en plus.⁷

Nous citons tout d'abord Paul Schreyer : « *L'aggravation de l'estimation du risque, annoncée le 20 mars, comme étant « massive » et « élevée » — contrairement à ce qui a été affirmé jusqu'à présent, toutes les mesures de confinement et les décisions de justice ne reposaient pas sur une évaluation technique du RKI, mais sur les instructions politiques d'un acteur extérieur dont le nom est masqué dans le procès-verbal.* »⁸

Ce n'était certes qu'une présomption, mais elle se donnait pour un fait par Schreyer. Il s'avère pourtant, après le démasquage, qu'à l'endroit dont il est question, il fallait lire : « *L'estimation du risque sera publiée aussitôt que monsieur Schaade en aura donné le signal.* » Ce n'est donc pas le

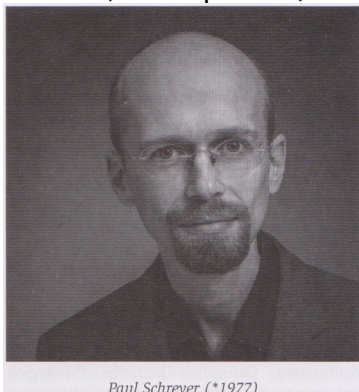
5 Klaus Kraemer : *Was dann die Soziologie im Schockmoment einer Krise leisten ?* [Que peut alors accomplir la sociologie dans le moment de choc d'une crise ?], dans *Soziologie* 1/2023. L'essai de Heinz Bude : *Aus dem Maschinenraum der Beratung in Zeiten der Pandemie* [De la salle des machines du Conseil en temps de pandémie] est paru dans le n°3/2022.

6 [www.thepioneer.de/originals/thepioneer-briefing-business-class-edition\)poscasts/ruecktritt-ist-mit-nie-in-den-sinn-gekommen](http://www.thepioneer.de/originals/thepioneer-briefing-business-class-edition)poscasts/ruecktritt-ist-mit-nie-in-den-sinn-gekommen)

7 www.rki.de/DE/Content/InfAZ/C/COVID-19-Pandemie/Stellungnahme_Protokolle.html

8 <https://multipolar-magazin.de/artikel/rki-protokolle-1>

nom d'un acteur politique qui se cachait derrière ce masquage, mais purement et simplement, au contraire, celui qui était, à l'époque, le vice-président du RKI : Lars Schaade.



Paul Schreyer (*1977)

Comment réagit alors Schreyer à ce fait qui, pour lui, est plutôt une tromperie ? Il ne traite tout d'abord pas du tout cette question, dans son article du 6 juin 2024, il se déroba sur un autre théâtre d'opération : « *L'Allemagne fut-elle envoyée dans le confinement par un chef adjoint de l'autorité ? Cela semble clair : la pression était orchestrée de manière internationale et venait des USA.* »⁹

Cependant, il faut maintenant clairement affirmer que ce n'est pas M. Schaade qui a envoyé l'Allemagne au confinement, mais le gouvernement fédéral, avec les ministres-présidents des *Länder*, le 22 mars 2020, ce jour-là — comme nous l'avons vu dans la première partie de cette série — le document stratégique de Heinz Bude et ses collègues avait été présenté au gouvernement fédéral et la « stratégie de la peur » qui y était élaborée était désormais devenue l'approche officielle, mais tout en étant initialement gardée secrète.

Cela nous semble donc oiseux, désormais, de rechercher un autre « donneur d'ordre » au sein du protocole-RKI, alors qu'à partir de notre analyse, il appert clairement jusqu'à présent que la politique s'est totalement officiellement orientée sur la « stratégie de la peur » élaborée par la *task-force* et qu'elle a dérivé conséquemment ses mesures qui restreignaient la liberté de ce contexte stratégique. Il semble donc également discutable que Schreyer et d'autres continuassent de rechercher dans les minutes du RKI des déclarations censées indiquer que des points de vue complètement différents correspondant au récit de « penseurs de traverse » eussent été exprimés au sein du RKI.

Que l'on me comprenne bien, à cet endroit, s'il vous plaît ! Il ne s'agit nullement pour moi de démonter Schreyer et d'autres critiques contemporains, que l'on peut classer dans le milieu des penseurs de traverse et donc relevant de la seconde narration. J'ai apprécié beaucoup les publications de **Multipolar**, pendant et après la pandémie, en tant qu'informations précieuses. Mais il s'agit de montrer, pour moi dans ce qui va suivre, que l'on puisse défendre la seconde narration sans devoir rechercher sur un mode d'investigation permanent en ayant constamment de nouveaux soupçons à l'arrière-plan de la pandémie coronaïque et de s'embrouiller à l'occasion dans des contradictions manifestes

Car Schreyer s'élève à présent à la prétention — après qu'il est devenu évident que derrière ce noircissement, se trouvait le nom du représentant du directeur du RKI — d'une autre spéculation : « *Que signifie tout cela à présent pour le haut niveau contestable de l'estimation élevée du risque en Allemagne ? Il apparaît pensable et plausible que les services secrets américain US étaient au fait sur le virus de laboratoire dès le début (s'ils n'en ont pas même mandaté sa construction pour le mettre en jeu comme une arme biologique contre la Chine) et ils ont laissé filtrer pour le moins leur connaissance sur une origine scientifique aux représentants gouvernementaux aussi en Allemagne — ce qui déclencha ces mesures paniques de confinements, justement par peur devant les répercussions mortelles incalculables d'une arme biologique sur la population. Les destinataires de telles connaissances secrètes — ne se verront pas eux-mêmes en tant que partie d'une conjuration malveillante, mais au contraire, comme des gens pleins de sollicitudes, agissant préventivement, qui reprennent, au meilleur sens du terme, une responsabilité pour toute la communauté.* »¹⁰

9 <https://multipolar-magazin.de/artikel/rki-protokolle-6> — Ensuite, Schreyer se lance dans un débat plus long sur le procès-verbal du 25 février 2020, puis revient sur l'histoire, qu'il a présentée en détail dans son essai très documenté, qu'il avait publié en 2021 déjà en détail : « *Comment le confinement est arrivé en Allemagne* » : <https://multipolar-magazin.de/artikel/wie-der-lockdown-nach-deutschland-kam>

10 <https://multipolar-magazin.de/artikel/rki-protokolle-6>

Contradictions authentiques et apparentes

Mais étant donné qu'entre temps, l'hypothèse avait été aussi partagée par la science officielle, que l'origine du corona-virus n'était plus à rechercher sur un marché d'animaux, mais justement dans un laboratoire de Wuhan¹¹, la direction du RKI aurait donc cependant agi bien correctement. Et eût-elle su dès le début que le virus provenait d'un développement de laboratoire plus ou moins militaire — d'où que cela fût-ce —, comment eût-elle pu ensuite dans le même temps s'opposer aux mesures de confinement strictes politiquement décidées ? Une direction du RKI se trouvant avoir connaissance de l'origine du virus dans un laboratoire ne se serait-elle pas sentie bien plutôt dans l'obligation d'en informer le ministère de la santé et le gouvernement fédéral ? Et celui-ci eût besoin ensuite d'une *task force* afin d'élaborer une stratégie de la peur projetée par Heinz Bude, laquelle pour sa part, eût suivi purement et simplement un « modèle scientifiquement analogue » ?

Un gouvernement qui eût été en connaissance d'une telle hypothèse de l'origine d'un laboratoire n'eût-il pas dû avoir recours ensuite précisément à cette stratégie de la peur — pour le préciser afin de protéger la population face à un virus dangereux artificiellement fabriqué ? — On voit par là que ce genre de spéculations en appelle à une chaîne sans fin de contradictions qui font s'effondrer finalement la thèse de Schreyer.

Et cela veut dire justement ici qu'il est oiseux de spéculer de cette façon. Il faut prendre pour un fait qu'aucun acteur politique n'a recommandé, en dehors du RKI, le relèvement du risque, comme le RKI lui-même l'a fait savoir : « Pour le classement du protocole du 16.03.2020, il faut se rappeler que le nombre des infections en Allemagne s'était très fortement aggravé (voir les rapports journaliers de situation et en particulier les deux rapports du 15 et 16.03.2020, — à chaque fois, voir la Fig. 3 : Courbe épidémiologique), de sorte que l'OMS avait déclaré la pandémie le 11 mars, et qu'à Bergame, en Italie en février-mars, beaucoup de gens mouraient du covid-19 au point que de nombreux pays avaient brandi une interdiction de voyager (dont les USA) et plusieurs pays avaient même réduit la vie publique (Espagne, Italie). »¹²

Mais abordons plus loin, à présent, la présomption de Schreyer et d'autres « penseurs de traverse » que dans le protocole du RKI, ont été exprimées des manières de voir critiques de la corona. Nous **ne** suivons expressément **pas** cependant celles-ci et les hypothèses par ailleurs référées ici sous l'acceptation contradictoire que la direction du RKI eût disposé dès le début d'un savoir secret que le virus provînt d'un laboratoire biologique de Wuhan, mais nous présupposons au contraire que la direction du RKI a défendu dans la première année, comme presque tous les chercheurs [dont le professeur Raoult de l'IHU de Marseille, *ndt*], que le virus provenait bien d'une zoonose.¹³

Dans le protocole, il est question, par exemple le 30 octobre 2020, d'un coup d'œil sur les masques FFP-2 : « Il n'y a aucune évidence de l'utilisation des masques FFP-2 en dehors de la protection au travail, ceci pourrait aussi être rendu accessible au public. » et « Leur utilisation devrait rester limitée à la protection au travail des personnes qui fréquentent les patients infectés. »¹⁴ La politique introduisit néanmoins dans de nombreux *Länder* une obligation de porter le masque FFP-2 en public. Ici ce présente une dissension claire entre la conception de l'état-major de crise du RKI et les mesures ordonnées par le politique car celles-ci correspondaient — comme nous pûmes le savoir, au plus tard depuis le dévoilement de Heinz Bude — à cette stratégie de la peur qu'avait élaborée la *task-force* relevant du BMI. La politique n'a donc pas protégé la santé de la population, mais au contraire, elle lui a plutôt porté préjudice !

11 https://de.wikipedia.org/wiki/Institut_für_Virologie_Wuhan#Theorie_zu_SARS-CoV-2_als_Laborunfall

12 www.rki.de/DE/Content/InfAZ/C/COVID-19-Pandemie/Stellungnahme/Potokolle.html

13 Voir Harald Matthes : *Corona und salutogenèse [Corona & salutogenèse]* dans **Die Drei** 5/2020, pp.8-11 [Traduit en français : DDHM520.pdf, *ndt*]

14 Au sujet de cette citation et de celles qui vont suivre, voir la note 3.

Un autre détail aussi du protocole semble viser dans cette direction. Le 16 décembre 2020, il s'agit là, en regard de l'estimation de l'efficacité du confinement strict dans le monde : « *Les confinements stricts ont en partie de plus lourdes conséquences que le covid même.* » On constate en outre sobrement : « *Il faut s'attendre à une plus forte mortalité des enfants.* » Mais attention ! Ces constatations se trouvent sous le point « International. Déroulement de la pandémie en Afrique ». Cela ne veut donc pas dire que l'état-major crisiaque du *RKI* eût transposé automatiquement les constatations concernées ici, en relation avec la nocivité des confinements stricts, à la situation fédérale allemande. Une telle acceptation repose beaucoup plus pareillement sur une spéculation.

Des « penseurs de traverse » au sein du *RKI* ?

Le 5 mars 2021, l'état-major de crise délibère pour savoir si une exception aux restrictions coronaïques pour les vaccinés et les personnes guéries, doit être accordée. D'après l'état-major, ceci ne peut être « professionnellement fondé ». Le certificat de vaccination est censé ne pas servir de base à une « prérogative ». L'OMS y voit même en cela une discrimination des non-vaccinés. Mais que fait le politique ? Six mois plus tard, survint la règle des trois *G* et avec cela un relâchement pour les *Genesen* (Guéris) et les *Gestestete* (Testés). Les *Ungeimpfte* (Non-vaccinés), par contre, ont été exclus de vastes parties de la vie publique.

Il est vrai que les endroits cités se situent dans le protocole à la rubrique « Discussion ». C'est-à-dire le point de vue initialement présenté ici. On discuta certes sur le fait de ne laisser aucune sorte de privilèges aux Non-vaccinés, mais cela pouvait être retiré plus tard face au politique. Ici aussi, il apparaît clairement qu'il convient d'être prudents lorsqu'on spéculer sur les opinions exprimées par l'état-major de crise du *RKI* sur la base des déclarations contenues dans le procès-verbal.

Le 19 mars 2021, l'état-major de crise débattit enfin deux thèmes épineux. D'une part, au sujet de l'âge moyen élevé des défunts : « *L'argument, selon lequel les personnes plus âgées et plus fragiles mourraient aussi à proche échéance sans covid-19, devait être désamorcé* », dit la note interne sur ce débat, qui s'est manifestement avéré inconfortable pour le *RKI*. L'autre point : « *le covid-19 ne devait pas être comparé à l'influenza, lors d'une vague normale de grippe, plus de gens meurent, pourtant le covid-19 donne plus à penser pour d'autres raisons* » Mais il ne s'agit ici pourtant que de conceptions exprimées au cours d'une discussion interne qui s'orientaient d'après les chiffres qui se présentaient. À mes yeux, cela n'indique pas une attitude contredisant fondamentalement la première narration de l'état-major de crise du *RKI*.

En résumé, il ne faut pas conclure des déclarations individuelles dans les publications du *RKI* qui contredisent apparemment ou effectivement la politique coronaïque officielle, que les hauts fonctionnaires du *RKI* avaient cultivé des opinions proches des penseurs de traverse, lesquels ont ensuite été exclus de la politique.

Ces derniers me semblent avant tout être exclus parce que le ministre fédéral de la santé, Karl Lautenbach, a nommé Lars Schaade, ancien adjoint de Lothar Wieler, pour lui succéder en octobre 2023. Lautenbach était probablement quelque peu au courant des avis du *RKI* avant la publication du procès-verbal en mars 2024. Si le vice-président du *RKI* avait pensé contrairement à la politique coronaïque, il n'eût jamais été promu à la tête de l'Institut.

Au lieu de cela, les hypothèses suivantes me semblent être plus plausibles : Dans la première phase de la pandémie, une grande incertitude régnait, à la fois dans le cercle gouvernemental et au *RKI*, sur la dangerosité du virus et sa propagation ultérieure. À cet égard, il semble tout à fait compréhensible que le *RKI* ait parfois discuté de points de vue différents, mais il a essentiellement suivi la stratégie de la peur d'un Heinz Bude et non pas nécessairement l'état actuel des connaissances scientifiques, car il y voyait le seul moyen d'amener la population à se conformer aux mesures totalitaires qui furent initialement considérées comme nécessaires et qui ont été ensuite également proclamées dans la plupart des autres pays. Car celui qui suit la première narration reposant à la base

de la stratégie de la peur et postule un « droit à la santé », celui-là atterrit justement là où l'Allemagne de l'Est se retrouva pendant l'époque de la RDA, lors de la primauté d'un collectif sur la liberté de l'individu, autrement dit : dans un « état tutélaire ».¹⁵

L'exemple de la Suède, favorisé par de nombreux représentants du deuxième récit ainsi que par l'opposant de Heinz Bude, Klaus Kraemer, a clairement montré qu'il existait bien une autre voie.¹⁶ Cela étant, ce qui m'apparaît important, c'est avant tout la question de savoir dans quelle mesure les idées d'un Heinz Bude peuvent persister aussi à l'avenir, comme il l'a lui-même annoncé, à la base de la politique à suivre. Avec le contexte de la pandémie et les mesures prises pour la combattre, désormais ouvertes et sur la table, notre société sera-t-elle en mesure d'éviter à l'avenir une répétition du passé ?¹⁷

Penser de « gauche » et penser de « droite »

Un pas important dans la direction correcte, serait la dissolution de maintes confusions conceptuelles. Ainsi le premier récit, qui a donné la prééminence au penser et à l'agir collectifs et défend jusqu'à présent cette attitude, se laisse caractériser sans ambages comme étant « de gauche ». Car dans cette forme du penser, le collectif se substitue à l'individu. Cette attitude sociétale fondamentale, nous la connaissons en Allemagne du temps du « socialisme réellement existant », telle que l'a représentée la RDA.

Le second récit, par contre, est inversement caractérisé par des nombreux représentants du premier comme étant « de droite ». Et certes pour la raison que, selon sa conception, — et l'arrière-plan socialiste se montre ici au plus clairement — la primauté de l'individu vis-à-vis du collectif doit mener, exactement comme dans le capitalisme, à offrir des avantages aux individus au détriment de la société. Dans un système, dans lequel l'individu est responsable de sa santé et non pas la communauté solidaire organisée par l'état, la santé devient, d'une façon sociale-darwiniste, le privilège de ceux qui sont dans l'aisance.¹⁸

Si l'on remet cependant à sa place (et non pas forcément « à droite ») de telles catégorisations, avec l'aide de l'idée de la *Dreigliederung* sociale de Rudolf Steiner, il se révèle que les critiques de gauche du second récit font tourner violemment les unes dans les autres, la vie de l'esprit, la vie juridique et la vie économique. Car la santé est tout d'abord *toujours* une affaire individuelle, tout comme le système immunitaire de chacun est individuel.¹⁹ Le principe d'égalité qui prévaut dans la vie juridique signifie par contre que, dans une société, l'état veille à ce que chaque individu ait un accès adapté de la même façon — mais à organiser individuellement pour chacun — aux soins ayant un rapport avec la santé.

Pour la vie économique, il s'agirait au contraire que les inégalités et les préjudices sociaux soient compensées par des organisations — Rudolf Steiner les désigne comme des « associations » — opérant de manière « fraternelle ».²⁰ Dans cette direction, la protection sociale (*Sozialfürsorge*)

15 Voir Andreas Neider : *op. cit.* p.10.

16 Au sujet de la politique pandémique suédoise, voir l'essai indique à la note 5.

17 Voir le commentaire de l'invitée, la journaliste anglaise, Elena Louisa Lange, dans la *NZZ* du 11 juillet 2024 : *Der neue Kollektivismus — wo das Individuum zu einem öffentlichen Ärgernis wurde [Le nouveau collectivisme - où l'individu devient une nuisance publique]* — www.nzz.ch/meinung/der-neue-kollektivismus-wie-das-individuum-zu-einem-oeffentlichen-aergernis-wurde-ld.1837012

18 Qu'à la suite de la politique pandémique, le consortium pharmaceutique *Pfizer* a réalisé un gain de 22 milliards de \$ en 2021 et en 2022, même 32 milliards de \$, cela se trouve en contradiction la plus crasse avec le principe de la « solidarité » qui en appelle à la première narration. Voir : <https://de-statista.com/statistik/daten/studie/74113/umfrage/nettogewinn-des-pharmanunternehmens-pfizer-seit-2006/>

19 Voir Michaela Glöckler : *Das Herz als Ort des Gewissens [Le cœur comme lieu de la conscience morale]*, Stuttgart 2022, où cette relation est nettement dégagée par le travail de l'auteure.

20 Voir Rudolf Steiner : *Les points essentiels de la question sociale (GA 23)*, Dornach 1976, pp.16 et suiv.

œuvre actuellement en Allemagne, laquelle n'est pas inconditionnellement portée par la vie économique, ni non plus exclusivement portée par l'état, mais dans une forte mesure par les deux Églises chrétiennes.²¹ Toujours est-il que ces prestations sociales ne reposent certes pas sur un principe associatif, mais malgré cela sur le principe de la fraternité et de l'amour du prochain.

Au sens de Steiner l'état a une tâche qui ne se trouve ni dans la vie spirituelle, ni dans celle économique, mais purement et simplement dans la vie juridique. Il doit veiller à l'égalité dans l'esprit de l'équité sociale. La protection sociale ne relève pourtant pas de sa tâche, au contraire celle-ci est — ce qui est également dans l'esprit de la charte d'Ottawa de l'OMS mentionnée dans la première partie — une cause relevant de la vie de l'esprit. Il faudrait donc garantir que les informations de santé les plus complètes possibles soient fournies pour chaque individu. Prendre soin des personnes en difficulté sociale et sanitaire dans une société est une question qui relève de la vie économique ou de la fraternité. Car ce n'est que par les gains tirés de la vie économique que les tâches de la protection sociale peuvent finalement être financées.

Cette idée à la base d'une *Dreigliederung* de l'organisme social — très brièvement esquissée ici — n'est aucunement à caractériser comme étant « de droite », bien au contraire, avec son aide, on peut rajuster les formes du penser collectiviste qui s'affirment de plus en plus dans la société actuelle, sous l'influence d'attitudes « de gauche » conférant à l'état la suprématie à la fois sur la vie intellectuelle et sur la vie économique.

L'attitude anthroposophique indiquée ici vis-à-vis de la politique coronaïque n'est pas en soi à positionner comme étant identique à celle d'une « soi-disant — attitude de penseur-de-traverse-de-droite — et certes principalement pour la raison qu'elle ne voudrait pas, elle, prendre part aux spéculations oiseuses d'éventuels donneurs d'ordre des collaborateurs du RKI. Car le second récit s'appuyant sur la liberté individuelle, se laisse aussi défendre sans avoir recours à de telles spéculations.

Dans la troisième partie qui viendra clore cet essai, nous nous tournerons sur l'arrière-plan philosophique-éthique de cette attitude. Nous aurons alors à nous confronter à quelques anthroposophes qui défendent les conceptions soutenant la première narration et remettent en cause « l'individualisme éthique » développé par Rudolf Steiner. Et nous verrons comment des modèles historiques se trouvant à la base de ces attitudes qui s'opposent l'une à l'autre, ont joué un rôle déterminant déjà dans l'antiquité tardive, chez Augustin et au début de l'époque moderne, chez Marin Luther.

Die Drei 4/2024.

(Traduction Daniel Kmiecik)

Andreas Neider est né en 1958, étude de philosophie, d'ethnologie, d'histoire et de science politique à Berlin. Dix-sept ans d'activité aux Éditions *Freies Geistesleben* d'abord comme lecteur, puis en tant qu'éditeur. Depuis 2002, directeur de l'agence culturelle « *D'être humain à être humain* ». Il dirige depuis 2002 l'agence culturelle : « *D'être humain à être humain* ». Il a publié de nombreuses publications au sujet de l'*anthroposophie*, la méditation, la pédagogie de la méditation, la critique au sujet de la transformation numérique et de la crise coronaïque.

Autres informations sous www.andreasneider.de

Contact : aneider@gmx.de

21 Les Églises se financent non seulement avec l'aide de l'impôt ou denier du culte, que lève l'état, mais encore pour une bonne part au moyen de dons privés qui sont à leur tour générés par la vie économique.

